



## BULLETIN D'INSCRIPTION pour le voyage au **SRI LANKA**

Le voyage est de 11 jours, 8 nuits, sur une base 30 personnes minimum, réservé aux adhérents de l'AFLEC (Carte familiale d'adhérent annuelle : 12€)

**Du dimanche 9 au mercredi 19 Mars 2025**

- Conditions financières : 2295 € par personne pour un minimum de 30 participants.  
Le supplément pour chambre individuelle est de 300 €.
- Les chèques seront à l'ordre de « visages du Monde » à remettre au bureau de l'AFLEC :
  - un acompte de 700 € par personne à l'inscription.
  - le solde de 1595 € par personne à remettre lors de la réunion d'information (fin janvier 2025).

Une participation de 10€ par personne est demandée à l'inscription pour la gestion du dossier par l'AFLEC.

Une photocopie couleur du passeport valide plus de 6 mois après la date de retour obligatoire (pages 2 et 3) doit être jointe à l'inscription ( *votre passeport est peut-être déjà dans l'ordinateur de l'association, alors vérifiez auprès de Betty avant de faire votre photocopie 😊*).

Les dossiers complets sont enregistrés par ordre d'inscription au bureau de l'AFLEC.

Inscription obligatoire au Secrétariat de l'AFLEC (02 43 69 56 74) avant le 14 juin 2024 au plus tard.

Renseignements auprès de Loïc PLESSIS tel : 06 82 77 14 66 ou Danièle DOREAU tel : 06 33 68 80 62

---

### BULLETIN D'INSCRIPTION pour le voyage 2025 : SRI LANKA

**A remettre à l'AFLEC - 8 place Juhel - 53940 SAINT BERTHEVIN avant le 14 juin 2024**

Monsieur Nom.....Prénom.....

Madame Nom.....Prénom.....

Adresse :.....

N° Tel Fixe .....N° de Tel Portable :.....

Adresse Courriel :.....

**Pour les personnes seules**, merci de nous indiquer :

- si vous souhaitez être seul (e) en payant le supplément de 300€ pour la chambre.
- si vous souhaitez partager la chambre avec (indiquer le nom de la personne).....

**A joindre au bulletin d'inscription :**

- un chèque à l'ordre de « visages du monde » de 700€ par personne
- un chèque à l'ordre de l'AFLEC de 10€ par personne pour la gestion du dossier.
- une photocopie couleur du passeport valide plus de 6 mois après la date de retour obligatoire (pages 2 et 3) ( *votre passeport est peut-être déjà dans l'ordinateur de l'association, alors vérifiez auprès de Betty avant de faire votre photocopie 😊*)

Date et Lieu :

Signature de Monsieur

Signature de Madame